

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	11e année. N. 13. 1er février 1899
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1899
Collation	1 vol. (22 p.) ; 27 cm
Nombre de vues	29
Cote	CNAM-BIB P 980 (13)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.13

Revue Mensuelle

Illustrée

des Applications de la Photographie

à la Science

à l'Art et à l'Industrie



LOUIS GASTINE

Directeur



P 980



LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE



Administration et Abonnements

MASSON & C^{ie}*Éditeurs de La Nature*

120, boulevard St-Germain

PARIS



Abonnements :

PAR AN	}	Paris	6 50
		Départements	7 fr.
		Union Postale	8 fr.

Le Numéro : 0 fr. 60

Direction & Publicité : 93^{bis}, Boulevard Montparnasse, PARIS.

Les abonnements partent de chaque mois, on s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et chez les principaux libraires du monde entier.

SOCIÉTÉ ANONYME
des

Plaques et Papiers photographiques

GRAND PRIX
Exposition Universelle
Paris 1889

A. LUMIÈRE & ses Fils

GRAND PRIX
Exposition Universelle
Paris 1889

Capital : 3.000.000 de francs

Usines à vapeur :

Rue St-Victor, Cours Gambetta, rue St-Maurice et rue des Tournelles
MONTPLAISIR-LYON

PLAQUES SÈCHES AU GÉLATINO-BROMURE D'ARGENT

PRIX (la douzaine)

6 × 8 1 25	6 × 9 1 25	6 1/2 × 9 1 25	6 1/2 × 10 1 50	8 × 8 1 75	8 × 9 1 75	8 × 10 2 fr.	8 1/2 × 10 7/8 2 fr.
8 × 15 1/2 3 25	8 1/2 × 17 3 60	9 × 12 2 75	9 × 18 4 fr.	11 × 15 4 fr.	12 × 16 4 20	12 × 16 1/2 4 30	13 × 18 4 50
12 × 20 5 fr.	15 × 21 6 75	15 × 22 7 fr.	18 × 24 10 fr.	21 × 27 14 fr.	24 × 30 18 fr.	27 × 33 22 fr.	30 × 40 32 fr.
		35 × 45 43 fr.	40 × 50 55 fr.	45 × 55 66 fr.	50 × 60 80 fr.		

Pour les plaques spéciales en verre extra-mince, les prix ci-dessus sont majorés de 50%.

PLAQUES SÈCHES ORTHOCHROMATIQUES

Au Gélatino-Bromure d'Argent

Série A

Série B

Plaques sensibles au jaune et au vert

Plaques sensibles au jaune et au rouge

PLAQUES SÈCHES PANCHROMATIQUES

Au Gélatino-Bromure d'Argent

Sensibles au rouge, au jaune et au vert

Plaques spéciales pour rayons X

Papiers au Citrate d'Argent

Papiers par développement

PAPIER MAT ET PAPIER BRILLANT

Au Gélatino-Bromure d'Argent

Pour l'obtention
d'épreuves positives par noircissement direct

Marque A. — Pour l'obtention des Positives au
Châssis-Pressé.

PAPIERS PELLICULAIRES

Marque B. — Pour Agrandissements.

Préparés d'après les procédés BALAGNY

Marque C. — A surface brillante.

Développeurs

DIAMIDOPHÉNOL (chlorhydrate). Le gr. 0 40; les
100 gr. 5 fr. Doses toutes pré-
parées de développeur sec, pour 1 litre et un demi-
litre.

PHOSPHATE TRIBASIQUE DE SOUDE
Le kilogr. 2 fr., les 100 kilogr. 150 fr. Remplace avanta-
geusement les alcalis caustiques ou carbonatés dans les
développeurs alcalins.

SULFITES DE SOUDE anhydre et cristallisé.
Anhydre : le kilogr. 2 50
les 100 kilogr. 200 fr.; cristallisé : le kilogr. 1 25, les
100 kilogr. 100 fr.

PERSULFATE D'AMMONIAQUE permet d'amé-
liorer les cli-
chés manquant de pose et trop développés, les 100 gr. 0 80
le kilogr. 7 fr., les 100 kil. 650 fr.

DIAMIDORÉSORCINE (chlorhydrate). Le gr. 0 40;
les 100 gr. 6 fr. Doses toutes
préparées de développeur sec, pour 1 litre et un demi-
litre.

PARAMIDOPHÉNOL (chlorhydrate), les 100 gr. 6 fr.
le kilogr. 50 fr. (base libre), les 100 gr. 8 50; le kilogr. 75 fr.
Révélateurs liquides : flacon de 500 gr. 3 fr., flacon de
300 gr. 1 75. Révélateur sec : doses pour 1 litre.

Cinématographe

De MM. Auguste et Louis LUMIÈRE

Conditions de vente des Appareils et Accessoires, sur demande

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée
des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des Opticiens

Directeur : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

Chronique, par L. GASTINE.	1	Les Biflins de la Butte-aux-Cailles, par A. COLLARD	14
Détermination des grossissements en micro- photographie, par M. F. MONPILLARD.	3	Programme du Congrès des Sociétés sa- vantes de Paris et des départements, qui se tiendra à Toulouse en 1899.	16
Notes de mon Carnet.	7	Les beautés pittoresques de l'Arizona, par E. GALLOIS.	17
Conférences publiques de 1899 sur la Photo- graphie et ses récents progrès.	8	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques	18
Romanichels et Gitanas, par DÉTECTIVE (Suite).	9	Correspondance	21
Nettoyages	13		

CHRONIQUE

La chronique est une rubrique peut-être intéressante pour le lecteur, — nous n'osons l'affirmer, — mais, en tous cas, c'est, la plupart du temps, une pénible obligation pour le chroniqueur parce qu'il ne commande pas aux sources capables de lui fournir ses sujets et qu'il lui faut pourtant écrire, même s'il n'a rien à dire; besogne ridicule et difficile entre toutes!

Aujourd'hui la chronique nous sera légère car s'il n'y a pas pléthore de sujets à traiter, du moins nous avons quelque chose à dire.

Et d'abord il nous faut parler du *Concours d'instantanées de la Photographie Française*, car il a obtenu, — quant au nombre et à la qualité des envois, — un tel succès qu'il s'est placé parmi les événements photographiques de l'année 1898-1899.

La Commission d'admission de ce concours a commencé ses opérations et devant l'abondance des envois, devant leur mérite aussi, elle a dû se montrer très sévère, dans l'intérêt même des concurrents.

On peut être, en effet, indulgent quand on se trouve en présence d'un petit nombre de candidats médiocres, mais lorsqu'il y a pour une même quantité de récompenses, un plus grand nombre de concurrents, il faut bien devenir plus difficile et d'autre part ce serait réellement nuire aux concurrents faibles que de les admettre à côté de concurrents dont la supériorité considérable ne ferait qu'exagérer, par contraste, leur infériorité.

Certains amateurs se sont contentés d'envoyer un ou deux sujets dans deux ou trois catégories.

D'autres ont adressé dix, vingt, trente sujets dans presque toutes les catégories. Ces derniers, sauf de rares exceptions, avaient naturellement dans le nombre de leurs

sujets des instantanées moins réussies que les autres... celles-là ont été écartées dans l'intérêt même du concurrent afin que sa moyenne ne soit pas amoindrie par ces légères défaillances.

Ne vaut-il pas mieux présenter seulement dix, vingt ou trente sujets réellement remarquables que quarante, cent, vingt ou deux cents sujets parmi lesquels on constatera des faiblesses regrettables. Les jurys et les publics sont, par devoir et par tempérament, portés à la critique. Sauf quand une œuvre maitresse leur arrache un éclatant hommage, ils ont tendance à sévir plutôt qu'à pardonner et ils retiennent plus facilement ce qui a été l'objet de leur blâme que les manifestations dignes de leur approbation.

Devant un nombre égal de bonnes et de moins bonnes œuvres ils sont donc portés à conclure en se fondant sur les moins bonnes.... « Il y a, disent-ils, d'excellentes choses, mais il y en a par contre d'autres dont le niveau est plus bas! » Et c'est ainsi que la mauvaise impression dominant la bonne, le candidat se trouve injustement coté.

La Commission d'admission a donc été charitable, elle a travaillé au mieux des intérêts de tous, en élaguant dans les envois; sa sévérité est plus apparente que réelle.

Sous peu le jury des récompenses se réunira et bientôt, dans notre prochain numéro très certainement, nous pourrons proclamer avec les noms des concurrents admis à concourir ceux des concurrents récompensés.

De divers côtés l'on nous demande s'il y aura exposition des envois.

Oui, les envois admis à concourir seront tous exposés ainsi que les instantanées récompensées, et le grand public les pourra voir pendant plusieurs jours. — Le local où cette exposition sera effectuée n'est pas encore définitivement arrêté. Mais nous pourrions certainement le faire connaître dans notre prochain numéro.

La Photographie Française reproduira également, dans le cours de l'année, une grande partie des œuvres primées et des œuvres admises au concours.



Le monde photographique s'est également ému, par avance, du monopole de photographeur à l'Exposition de 1900, parce qu'on avait dit que ce monopole allait être concédé à quelque grosse maison française... ou même étrangère... (1)

Il est vrai que des propositions fort séduisantes ont été faites dans ce sens à l'Administration. Une maison étrangère s'est même mise hors de pair par les prix excessifs qu'elle offrait... Mais la Direction de l'Exposition ne s'est pas laissé tenter et tout le monde pourra photographeur aisément les merveilles de l'Exposition Universelle grâce à son intégrité. C'est donc à tort qu'on s'effrayait; les pétitions qui se couvraient de signatures à ce sujet n'auront pas d'effet; il convient pourtant de rendre hommage au zèle des personnes et des organes de la Presse Photographique qui faisaient déjà campagne contre ce monopole. Parmi ceux-ci notre sympathique et militant confrère Charles Mendel, l'éditeur de la *Photo-Revue* s'est tout particulièrement distingué. Nous l'en félicitons chaudement; n'est-il pas du reste toujours en tête quand il faut combattre pour la photographie et pour les amateurs photographes?



Puisque la grande manifestation de 1900 est en cause, disons encore que la Section des applications de la Science à la photographie n'a encore reçu que bien peu de demandes d'admission.

D'où vient donc cet abstentionnisme regrettable? De ce que presque tous les hommes de science sont déjà exposants dans les diverses sections de l'Enseignement.

(1) Voir à ce sujet la lettre insérée à la page 21 de ce numéro.

Épreuve positive Stéréoscopique n° 3. (Collection du journal La Photographie Française)



Photographie de J.-B. Saye.

LE GRAND MORIN, PRÈS ST-GERMAIN-LES-COULLY

Ils pensent avoir ainsi payé leur tribut, car, en fait de devoirs de ce genre ils tiennent à honneur de payer de leur personne. La plupart non seulement ont ainsi la conscience en repos, mais s'imagineraient même mal faire en sortant de leur plus normale spécialité pour exposer dans la section photographique, ou même pour envoyer aux deux classes. Et ceci n'est pas une supposition gratuite puisque nous avons déjà reçu nombre de lettres dans ce sens.

Eh bien, ils font erreur. Exposer dans la section de l'enseignement ne les dispense nullement d'exposer dans la Classe 12^e de la photographie.

Ils peuvent et doivent répéter dans cette dernière classe ce qui de leurs envois dans la première se rapporte à la photographie, parce que c'est le seul moyen de faire connaître à ceux que la photographie seule intéresse les innombrables ressources qu'elle offre et celles plus nombreuses encore qu'elle pourra suggérer.

Puis, notons encore une raison plus grave, quoique d'une spéculation moins immédiate :

Dans nombre de sciences, la photographie est devenue d'une application si spéciale qu'il faut des spécialistes pour s'y consacrer. Or comment se fera le recrutement nécessaire de ces spécialistes si précieux ? Il faut donc que le public sache qu'il y a des spécialités d'application de la photographie à la science qui appellent le concours d'intelligences, de facultés, d'énergies humaines et que de nouvelles applications de l'activité de l'homme existent là.

Quand nous disions qu'il y avait *devoir* d'exposer dans la Classe 12^e aussi bien que dans celle de l'enseignement pour les hommes de science, le mot n'avait donc rien d'exagéré.

Il y aura, nous l'espérons, un dernier délai accordé après le premier février, mais que l'on se hâte, car ce dernier délai sera en tous cas de très courte durée.

L. GASTINE.



Détermination des grossissements en microphotographie

Par M. F. MONPILLARD

Pour qu'une épreuve microphotographique soit parfaitement démonstrative, il ne suffit pas que l'image positive nous donne avec le plus d'exactitude l'illusion de la vision oculaire au microscope, il est nécessaire qu'il y soit joint la mention de l'amplification employée.

Cette indication est des plus intéressantes puisqu'elle nous permet tout d'abord et par une simple lecture de nous donner bien souvent une lecture approximative de la grandeur réelle de l'objet représenté, mais elle devient de la première importance si la valeur de cette amplification est donnée avec précision ; nous pouvons alors, en effet, par des mesures exécutées sur l'image elle-même, déterminer la dimension exacte de l'objet étudié.

Dans ces conditions, la photographie présente le double avantage de donner des images exemptes de toute interprétation et de pouvoir faire servir celles-ci à des déterminations micrométriques souvent si pénibles et si délicates à effectuer, lorsque nous nous trouvons en présence d'organismes ou de structures extrêmement ténus, tels que les bactéries ou les ornements de certaines diatomées.

Or, dans la plupart des appareils de micrographie construits aujourd'hui, la partie postérieure de la chambre noire destinée à recevoir les châssis négatifs se déplace suivant l'axe optique de tout l'appareil, de sorte que, en augmentant la distance existant entre la surface

sensible et l'objectif, il est extrêmement facile, avec un système optique donné, d'en faire varier le grossissement dans des limites assez grandes, et de couvrir des surfaces d'autant plus étendues que le tirage est lui-même plus considérable.

Avec ces appareils nous nous trouvons donc en présence d'un élément essentiellement variable, influant d'autant plus sur la valeur des grossissements que nous opérons avec un système amplificateur plus puissant.

Comment parviendrons-nous, par un tirage quelconque de la chambre, à déterminer avec précision et le plus rapidement possible le grossissement obtenu avec une combinaison optique donnée?

La méthode jusqu'ici la plus précise, qui a été surtout préconisée par M. le Dr Roux, mais qui avait déjà été mise en pratique dès 1845 par M. Donné, dans son atlas du *Cours de Microscopie*, consiste, après avoir exécuté la photographie d'une préparation microscopique, de remplacer celle-ci par un micromètre et de photographier ce dernier avec le même objectif, le même tirage, en un mot, dans des conditions identiques.

L'image positive de ce micromètre étant placée au-dessous de celle du sujet photographié renseigne évidemment, d'une façon absolument satisfaisante, sur la dimension réelle de celui-ci.

Cette méthode nous oblige, chaque fois que nous modifions le tirage de notre chambre noire, à exécuter toujours un second négatif, celui de l'image du micromètre; or, lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à des objectifs un peu puissants, et en particulier aux objectifs à immersion homogène, la mise au foyer de cette image du micromètre devient excessivement délicate et cette seconde opération vient alors considérablement compliquer le travail photographique.

J'ai pensé qu'il serait utile de chercher un procédé permettant de déterminer avec une précision parfaite l'amplification d'une image obtenue avec un objectif donné, quel que soit le tirage de la chambre et sans avoir besoin de photographier le micromètre chaque fois que ce tirage se trouve modifié.

C'est cette méthode que je vais exposer aussi clairement et aussi succinctement que possible.

Etant donné que le pinceau lumineux émané d'un objectif de microscope est divergent, si nous considérons un sujet AB , agrandi par cet objectif O , l'image amplifiée de cet objet viendra se peindre en ab sur le verre dépoli placé à la partie postérieure de la chambre noire (fig. 1).

Si nous reculons celle-ci suivant l'axe XX' d'une quantité quelconque d , l'image prendra la dimension $a' b'$.

Joignons par une droite les points aa' , bb' ; il est bien évident que si nous reculons encore le verre dépoli en t' et si en ce point nous élevons une perpendiculaire sur la ligne XX' qui constitue l'axe optique de l'appareil, cette perpendiculaire viendra rencontrer cette droite en un point a'' qui est précisément celui qu'occuperait l'image du point A si nous opérons avec ce tirage; et ainsi de suite pour tous les points situés sur l'axe optique de l'appareil.

Or, si nous remplaçons l'objet AB par un micromètre divisé en dixièmes de millimètre si l'objectif est de faible puissance, en centièmes de millimètre s'il possède un fort pouvoir amplifiant, après avoir photographié l'image de ce micromètre une première fois avec le tirage minimum de la chambre noire, puis une seconde fois avec un tirage donné, 0^m40 par exemple, nous saurons exactement, par des mesures faciles à effectuer sur chacun des négatifs que nous venons d'exécuter et par un calcul très simple, quelle est l'amplification donnée par cet objectif suivant que nous opérerons avec la chambre complètement fermée ou avec un tirage de 0^m40 .

Supposons, par exemple, que nous trouvions comme valeur de ces amplifications les chiffres 45 et 65. (Notons que, par notre façon d'opérer, ces chiffres nous expriment des grossissements linéaires).

Il va nous être maintenant facile de déterminer graphiquement toutes les autres amplifications correspondant pour ce même objectif à tous les tirages de la chambre noire.

Sur une feuille de papier traçons une ligne horizontale que nous diviserons en autant de

parties égales que le tirage de la chambre présente de centimètres, à l'extrémité gauche de cette ligne qui constitue l'échelle des tirages, élevons une perpendiculaire; celle-ci, comme nous allons le voir, va devenir l'échelle des grossissements.

Vers la partie inférieure de celle-ci, notons le chiffre 45, qui, comme nous l'avons vu tout à l'heure, correspond au grossissement obtenu avec l'objectif, la chambre noire étant au tirage minimum, c'est de la base de cette ligne que partira la division de l'échelle des tirages.

A la quarantième division de celle-ci, correspondant par conséquent à un tirage de la chambre noire de 0^m40 , élevons une perpendiculaire à laquelle nous donnerons une hauteur quelconque; de l'extrémité supérieure de cette perpendiculaire, traçons une horizontale qui viendra rencontrer l'échelle des grossissements en un point qui, d'après la mesure que nous avons faite sur le négatif représentant l'image du micromètre à un tirage de 0^m40 , correspond à un grossissement de 65 diamètres.

Divisons la distance existant sur la ligne des grossissements entre les chiffres 45 et 65 en vingt parties égales, continuons cette division au-dessus de cette dernière, puis joignons par une droite le point 45 à l'extrémité supérieure de la verticale élevée sur l'échelle des tirages au chiffre 40; nous obtenons une ligne oblique.

Si, maintenant, de chacune des divisions de l'échelle des tirages nous élevons une perpendiculaire, chacune d'elles viendra rencontrer cette ligne oblique en un point, si de chacun d'eux nous traçons une ligne horizontale, celle-ci viendra rencontrer l'échelle des grossissements en un autre point qui nous donnera par une simple lecture l'indication de l'amplification obtenue.

Un semblable diagramme étant établi pour chaque objectif, il suffira de s'y reporter après avoir noté à quelle distance se trouvait la partie postérieure de la chambre noire pour déterminer avec précision l'amplification obtenue.

Pour que cette méthode puisse être appliquée avec toute la précision désirable, il est utile que la tige ou le chariot, sur laquelle se déplace l'arrière de la chambre noire, porte une division en centimètres permettant d'évaluer exactement le tirage avec lequel on opère.

Nous avons précédemment signalé la difficulté que l'on éprouvait pour obtenir une image des divisions du micromètre lorsqu'il était nécessaire de recourir aux objectifs puissants, cette difficulté s'exagère avec l'emploi des objectifs à immersion, dits *homogènes*, dont la lentille frontale plonge dans une goutte d'huile de cèdre; la valeur de l'indice de réfraction de cette huile étant très voisine de celle du verre, il en résulte que les divisions du micromètre ne sont presque plus visibles, celles-ci étant également baignées dans l'huile; les opérations photographiques nécessitées par la détermination exacte des grossissements deviennent alors extrêmement difficiles.

La difficulté peut être tournée en remplaçant le micromètre par une diatomée (1), par exemple, une navicule dont la forme soit bien rectiligne et la dimension assez réduite pour pouvoir être entièrement contenue dans le champ de l'objectif étudié, il est du reste extrêmement facile de trouver une diatomée remplissant ces conditions.

L'objectif étant choisi, nous commencerons par en faire un négatif avec un objectif à sec aussi puissant que possible dont nous avons déjà déterminé expérimentalement le pouvoir amplifiant.

Avec le même tirage de la chambre, nous ferons un second négatif en employant alors l'objectif à immersion soumis à l'étude, et de la comparaison résultant des mesures exécutées sur l'une et l'autre de ces images, il nous sera facile de déterminer avec précision l'amplification donnée par ce dernier objectif.

Faisant de nouveau avec celui-ci un autre négatif de la même diatomée, mais avec un autre tirage de la chambre exactement déterminé, par une nouvelle comparaison entre les dimensions de l'image ainsi obtenue et de la précédente, nous déterminerons au moyen d'un calcul fort simple l'amplification réalisée avec ce tirage.

Nous nous trouvons donc en possession des trois éléments qui nous permettent d'établir notre diagramme tout comme si nous avions opéré avec un micromètre.

(1) Une préparation à sec ou montée dans le baume de Canada convient parfaitement.



LES BERRIERS DE LA BOUTE-AUX-CAILLIES. — GREECE D'ENFANTS

Photographie de M. Alfred GISSARD (Illustration)

La connaissance exacte des grossissements pouvant être obtenue avec un objectif donné et tous les tirages de la chambre n'est pas seulement utile en vue de la détermination exacte des objets photographiés au microscope, elle permet également d'évaluer les rapports existants entre les temps de pose correspondant à la distance à laquelle on opère dans des conditions semblables.

En effet, nous savons que ce temps de pose, pour un même objectif croît en raison directe du grossissement exprimé en diamètres.

Dans l'exemple précédent, prenant comme unité de temps de pose celui correspondant à l'amplification de quarante-cinq fois obtenue avec le tirage minimum de la chambre, sachant qu'un tirage de 0^m, 40 nous donne un grossissement de soixante-cinq diamètres, le rapport des temps de pose sera donc de $65^2/45^2$, ce qui donne 2,08 1 : donc, si nous posons par exemple dix secondes avec un tirage minimum, avec le même objectif, dans des conditions semblables de lumière, d'éclairage, etc., et pour un tirage de 0^m40, il nous faudra poser 20^m 8, soit 21 secondes en moyenne, pour obtenir un négatif d'égale intensité.

Sur nos diagrammes nous pourrions placer, en regard de chaque division de l'échelle des grossissements, un chiffre nous indiquant le rapport des temps de pose pour chaque tirage de la chambre; dans bien des cas, ce renseignement permettrait d'opérer à coup sûr, des tâtonnements se trouvant ainsi évités.



Notes de mon Carnet

Procédé simple et économique pour obtenir des Photographies Timbres-Poste

L'AMATEUR qui veut distribuer sa photographie à ses amis, s'il désire donner à cette dernière les dimensions ordinaires, s'occasionnerait l'ennui d'un long tirage, sans compter les frais qui s'ensuivraient.

On doit alors se contenter du format timbre-poste, le plus commode à cet usage, et l'on peut distribuer ainsi sa photographie par centaines, sans de trop grandes dépenses.

Voici comment on opère : On prend six photographies cartes de visite provenant d'un même cliché et collées sur carton, mais non bombées, autant que possible. On les applique à l'aide de punaises, l'une à côté de l'autre, sur une planche, de façon à former deux rangées de trois. Puis, avec un appareil ordinaire, on met au point en s'arrangeant de façon que les six photographies occupent juste une plaque 6 x 9. On fait alors deux ou trois clichés de l'ensemble que l'on développe à la manière ordinaire et que l'on fixe; on a ainsi un cliché contenant six photographies.

On effectue ensuite le tirage qui se fait rapidement puisqu'on imprime six photographies à la fois avec le même cliché. On vire ensuite les épreuves en même temps, on les fixe et on les fait sécher.

Ensuite, avec un pinceau on colle les épreuves, on applique au dos des photographies une couche égale de la solution :

Dextrine blonde.	25
Alcool à 90°	10
Eau	100

On laisse sécher cette couche, puis, à l'aide d'un emporte-pièce identique à celui employé pour les timbres-poste, on découpe chaque photographie.

Si l'on n'a pas d'emporte-pièce on opère comme il suit : On prend les photographies d'ensemble, on les applique l'une sur l'autre en les faisant coïncider par les bords, puis, avec une épingle, on pratique des perforations se touchant presque, à l'entour de chaque photographie, de façon à imiter un timbre-poste.

Comme toutes les photographies sont superposées, on n'a à faire ce travail de patience qu'une seule fois, les photographies se perforant toutes en même temps.

On sépare ensuite chaque timbre au moment du besoin comme s'il s'agissait d'un timbre-poste.

Si l'on veut simplifier, on coupe purement et simplement chaque épreuve avec des ciseaux ou une pointe à découper, mais le résultat est beaucoup moins joli et surtout moins artistique.

Au moyen de ce procédé, on peut appliquer sa photographie soit sur une carte d'identité, soit comme en-tête de lettre, soit sur une carte de visite destinée aux amis, etc. Il suffit pour cela d'humecter le dos avec de la salive, comme s'il s'agissait d'un timbre, et d'appliquer la photographie à l'endroit que l'on désire.

On obtient ainsi le même effet qu'avec le caoutchouc.

Il existe un autre moyen d'obtenir ce genre d'épreuves. Il consisterait à employer un de ces appareils destinés à la ferrotypie, et dont se servent certains professionnels.

Ces appareils sont munis de douze objectifs identiques, et donnent par conséquent douze épreuves du même objet.

Il suffirait donc à l'amateur de poser en personne devant l'appareil, d'exposer une plaque ferrotypie, laquelle contiendrait douze portraits identiques, puis de développer cette plaque et la fixer comme à l'ordinaire.

Il ne resterait plus qu'à photographier cette plaque pour avoir un cliché des douze photographies, en ayant soin, toutefois, de ne leur faire occuper que la dimension 6×9 ou 9×12 au plus, en mettant au point.

Paul GANICHOT.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite d'Une Traversée de notre collaborateur E. GALLOIS, les Echos, les Nouveautés photographiques et les Recettes et procédés.

Conférences publiques de 1899

sur la Photographie et ses récents progrès

*les dimanches 15, 22 et 29 janvier, 5, 19 et 26 février, 5, 12, 19 et 26 mars
à 2 h. 1/2 très précises, dans le grand amphithéâtre*

15 janvier. — 1^o *Allocution* de M. le colonel **A. Laussedat**, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire national des arts et métiers;

2^o *La Radiographie et ses diverses applications*, par M. **A. Londe**.

22 janvier. — *Le rôle des diverses radiations en Photographie*, par M. **P. Villard**, docteur ès-science.

29 janvier. — *La Chronophotographie*, par M. le Dr **Marey**, Membre de l'Institut.

5 février. — *La Photographie directe des couleurs*, par M. **G. Lippmann**, membre de l'Institut.

19 février. — *Les Progrès de la Photographie indirecte des couleurs et de la Photogravure monochrome et polychrome*, par M. **L. Vidal**.

26 février. — *La Photographie en ballon et la Téléphotographie*, par M. **H. Meyer-Heine**, ancien capitaine du Génie.

5 mars. — *La Photographie en montagne*, par M. **J. Vallot**, directeur de l'Observatoire météorologique du Mont-Blanc.

12 mars. — *Les Applications récentes de la Photographie à l'Étude du Ciel*, par M. **P. Puiseux** docteur ès-sciences, astronome adjoint à l'Observatoire de Paris.

19 mars. — *La Microphotographie*, par M. **F. Monpillard**.

26 mars. — *Les Agrandissements*, par M. **É. Wallon**, professeur de physique.



Romanichels et Gitanas

par DÉTECTIVE

(Suite) (1)



« Si j'étais de la police! dit en anglais derrière le détective une voix que celui-ci reconnut aussitôt pour celle du forain son collègue qu'on appelait Guillaume.

Cette phrase singulière avait été arrachée comme un cri à celui qui venait de la prononcer si spontanément en voyant les agents arrêter la pierreuse et le jeune vaurien.

Signoret, bien que comprenant admirablement l'anglais, n'avait pas bronché. Et pourtant cette exclamation avait été pour lui comme un trait de lumière éclairant d'une vague lueur la ténébreuse affaire qu'il suivait.

Décidément, se dit-il instantanément, il y a un lien entre cette arrestation inopinée et la rencontre que nous fîmes le jour du retour de ce forain. S'il connaissait les trois gredins qui dormaient si bien l'autre jour sur le bord de la Seine dans un tas de cailloux, il ne connaît pas moins l'un des personnages qu'on vient d'arrêter, si non tous les deux?... Il n'est pas normal qu'un simple forain connaisse de tels drôles et soit animé de sentiments si violents contre eux...

Si je ne tiens pas l'homme cherché, je suis au moins en présence d'un de ceux qui le touchent de près... Ah! si j'osais!...

Toutes ces réflexions, le détective n'avait pas mis un quart de seconde à se les faire et comme il était d'un caractère fort résolu, sans plus hésiter il se décida brusquement à jouer, comme on dit, « le tout pour le tout. »

Se retournant brusquement et regardant bien en face le forain, il lui dit soudain à demi voix, de très près et dans sa propre langue :

— Vous êtes Loed Faraday!

Stupéfait, Guillaume parut vouloir bondir en arrière mais l'inspecteur le prévint ajoutant toujours en anglais :

« Ne craignez rien!... ne vous trahissez pas!... Votre secret ne court aucun risque!...

— Qui êtes-vous? balbutia Guillaume, comme anéanti.

— Vous le saurez bientôt, mais ayez confiance. Déjà l'autre jour, au bord de la Seine, je vous ai empêché de vous faire arrêter maladroitement pour un mouvement trop prompt... vous voyez donc bien que je ne sais pas contre vous.

Guillaume se rappela, en effet, qu'il avait été tout à coup relâché par l'agent qui le tenait solidement au moment même où Signoret l'avait rejoint. Considérant alors la physionomie franche, sympathique, de l'inspecteur, il eut un moment d'abandon car il était las de la lutte sourde poursuivie depuis si longtemps.

— Je vous écoute? dit-il?...

— Vous tenez à savoir quoi?...

— Ah! je donnerais dix ans de ma vie



Cliché de M. A. Brels

pour fouiller ce drôle qu'on vient d'arrêter!
— Alors suivez-moi, houst!... et de la vivacité!

(1) Voir les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, des 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre 1898 et 1^{er} janvier 1899.

En achevant ces mots jetés à la hâte Signoret se précipitait à l'intérieur de la baraque où, bousculant tout le monde, il se dépouillait en un instant de son costume de clown pour revêtir ses habits ordinaires.

— Faites comme moi, disait-il.

Guillaume fut habillé « en civil » presque en même temps que lui.

« Et maintenant courons ! ajouta Signoret. Nous arriverons peut-être à temps !

Hors de la baraque, le « détective » se mit en effet à courir du côté du poste de police où il savait que le jeune vaurien et la pierreuse avaient dû être conduits.

Mais pour cela, il lui fallait traverser le champ de foire très encombré par la foule.

Entre deux manèges de chevaux de bois, un posticheur faisant rouler une grosse boule sur un plan incliné fort étroit, avait amassé autour de lui un cercle de curieux qu'il fallut tourner.

Plus loin, les badauds commençaient à s'attrouper devant un pierrot juché sur des échasses.

Enfin une interminable ligne de montagnes russes dont les wagons dévallant amenaient, avec un roulement de tonnerre, des gens qui hurlaient de crainte ou de plaisir, coupait aussi le chemin du poste.

Se faufilant comme une anguille, Signoret ne s'inquiétait plus de son compagnon.

Il ne regardait même pas derrière lui pour voir si Guillaume le suivait tant il était alors sûr de l'avoir subjugué par sa décision.

Quand Signoret, toujours courant, pénétra dans le poste suivi de Guillaume, les deux prisonniers n'avaient pas encore été interrogés par le commissaire parce que ce digne fonctionnaire n'était pas à son bureau. En son absence, son secrétaire s'informait auprès des agents du motif de l'arrestation, tandis que le jeune escarpe et la pierreuse se disputaient avec violence en se rejetant réciproquement la culpabilité du délit.

— Moi je n'ai rien fait ! disait le drôle, « à preuve » qu'c'est pas moi qui avais la bourse mais elle ; je n'y suis pour rien !

— Oh ! c't aplomb ! reprenait la pierreuse outrée ! A preuve qu'c'est lui, M'sieu l' Commissaire, c'est que j' disais d'abord que j'avais rien sur moi parce que je n' savais pas seulement dans la foule e' qu'il m'avait mis dans la main.

« Il m' dit comme ça « fourre ça dans ta poche et file ! »

— Ah ! sale torchon ! s'écria tout à coup le voyou en s'élançant sur sa complice. Et avant qu'on eût pu l'en empêcher il l'envoyait rouler à terre d'un formidable coup de poing en pleine figure.

Sans perdre un seul des détails de cette scène, Signolet s'était rapidement fait reconnaître.

— Je file ces deux oiseaux-là pour une importante affaire, faites-les donc fouiller, glissa-t-il à l'oreille du secrétaire.

Tandis que la fille se relevait en crachant du sang à pleine bouche, car elle avait trois dents cassées, deux agents s'étaient saisis du voleur et le maintenaient solidement pour permettre à un troisième collègue de visiter ses poches.

— Tu m'as cassé la figure, mais ça t' coûtera chaud, parce que « j'aurai ta peau ! » dit alors la pierreuse en profitant de ce que le vaurien était maintenu pour lui mettre le poing sous le nez.

Une telle expression de haine brillait dans ses yeux que Signoret en fut frappé.

— Voilà, dit-il encore à l'oreille du secrétaire, une gaillarde bien à point pour trahir ses « copains ». Vous me la lâcherez tout à l'heure et je la filerai pour la faire jaser... quitte à la « recoffrer » plus loin...

Les poches du jeune escarpe ne contenaient qu'un mouchoir sale, deux clefs, un « coup de poing américain », du tabac, des allumettes et un chiffon de papier sur lequel il y avait quelques notes que le détective recopia aussitôt.

Le Surinot, à 9 heures lundi soir.

Perdu une chopine avec Mathieu, la lui payer demain. La Mouquaire.

Les poches du voleur ayant été retournées, sur un signe de Signoret, on l'enferma dans « le violon » et l'on fit sortir assez brutalement la fille sans lui donner d'explications.

Tout d'abord la pierreuse stupéfaite ne pouvait se croire quitte et restait immobile sur le trottoir devant le poste.

L'inspecteur, qui sortait derrière elle, suivi de Guillaume, lui prit le bras en la poussant un peu et en disant :

— Allons ! ne restez pas là, « donnez-vous de l'air ». C'est moi qui vous ai fait relâcher, mais il faut me « causer un brin » car sans cela nous allons filer sur Saint-Lazare.

Et d'abord, où demeure-t-il votre casseur de dents ?

— Paulin? Oh! larosse!!... mais il me le payera! j'vous l'jure!!... voulez-vous que je vous conduise tout d'suite à sa « cambuse »?
— Allons-y!

Chemin faisant, l'inspecteur avait passé au forain la copie des notes du vanrien.

— Surinot! voilà celui qu'il faudroit retrouver surtout! murmura le pseudo Guillaume d'une voix frémissante.

— Bon! attendez.

Et un moment après, d'un air négligent, le détective dit à la pierreuse :

— Et Surinot?... où demeure-t-il, lui?

— Mais, à la « Cour Dubief » lui aussi, puisqu'ils sont ensemble!



Trois quarts d'heure après, toujours guidés par la complice du jeune voleur, les deux hommes arrivaient au fond de Belleville dans une sorte de vaste cour entourée de constructions basses où des charrettes à demi déchargées, des poules, des objets de toutes sortes s'étaient avec un sans-gêne marquant bien que ce coin perdu de Paris n'était l'objet d'aucune sollicitude municipale.

Le trio croisa une fillette et une marchande des quatre saisons poussant sa voiture pleine de marchandises couvertes d'une vieille toile grise.

— D'ousque t'arrive comme ça, Sophie? dit la marchande, au passage, en apostrophant la pierreuse.

— Je cherche après Surinot; est-ce qu'il est là.

— Non; il est parti tantôt en disant qu'il ne reviendrait que ce soir, tard, mais « la route » a sa clef.

— Oui j'sais! Bonsoir!

Sur le côté droit de la cour, « Sophie » désigna d'un mouvement de tête une fille rousse qui ravaudait, assise près d'une porte ouverte, à côté d'une petite barrière.

— C'est celle-là, « la rouge »; j'vus lui prendre la clef et je r'viens.



Le domicile que le nommé « Surinot » partageait avec « Paulin » n'avait rien de

somptueux; c'était un véritable taudis dont la saleté et le désordre s'aggravaient d'un relent âcre de fumée de tabac refroidie et d'alcools frotés.

Deux couchettes, une petite table et trois chaises, le tout en fort mauvais état, constituait avec un bout de glace posé sur une



Cliché de M. A. Bello.

vieille étagère détraquée tout le mobilier du lieu.

En un tour de main, Signoret fut fouillé à fond tous les recoins de ce repaire devant le pseudo-forain, visiblement ennuyé de ne découvrir aucune indication.

Pourtant, au moment où son compagnon manifestait son désappointement par un geste involontaire de dépit, le détective se baissa tout à coup pour ramasser dans le foyer de la cheminée une boîte d'allumettes de fabrication étrangère sur laquelle on pouvait lire en gros caractères :

VULCAN.

Il la tendit simplement à Guillaume sans rien dire, puis se retournant vers la « Sophie » lui demanda tout à coup :

— Et l'affaire d'Angleterre?... parlons un peu de cela maintenant que nous sommes seuls et à fabri.

La drôlesse avait fait un mouvement de surprise et de crainte mais elle se remit bien vite.

— Ah! vous savez ça?!... eh bien! ça n'aït rien puisque ça « ne biche plus »...

— Pourquoi?...

— Eh bien! y a plus plan, puisque la mouquaire elle a tourné de l'œil! (elle est morte).

— Comprenez-vous l'argot? demanda en anglais l'inspecteur au pseudo Guillaume.

— Un peu, mais pas assez pour bien comprendre ce que dit cette fille, répondit lord Faraday dans la même langue.

— Elle dit que l'affaire d'Angleterre dont ce *Sarinoz* s'occupe et qu'elle paraît bien connaître, sans doute parce qu'il y participait comme complice, est abandonnée parce que certaine femme, qu'elle surnomme la *monquaire*, est morte.

— Morte? En vérité est-ce possible? Ah! faites-lui répéter cela!...

Signoret insista auprès de la pierreuse, puis traduisit encore à son compagnon ce qu'elle répétait avec plus de détails dans son langage émaillé de grossières épithètes:

— C'est bien ce que j'avais compris: Une femme qui réside en Angleterre et pour le compte de laquelle se tramait ici quelque laide entreprise de ces bandits, est morte et voilà du coup l'affaire abandonnée. C'est même pour cela, dit cette fille, que le *Sarinoz* et son casseur de dents Paulin sont sans ressources en ce moment, réduits au vol à la tire et aux pires expédients de leur coupable profession de scélérats.

— Morte!... Morte!... répétait, comme à part lui lord Faraday... mais depuis quand?

Signoret interrogea encore la drôlesse, puis répondit:

Depuis sept jours seulement et c'est au moment où, au bout de leur rouleau, les canailles croyaient recevoir de nouveaux subsides (?) qu'ils ont reçu, au lieu d'argent, la nouvelle télégraphiée du décès dont il s'agit.

— Alors, partons, répondit Guillaume; nous n'avons en ce cas plus rien à faire ici; il faut au plus vite que j'obtienne confirmation

officielle, sûre, de cette mort en télégraphiant moi-même en Angleterre.

— Alors nous n'attendons pas le *Sarinoz*, c'est regrettable; nous allons organiser ici une « souricière » excellente!...

— Ce misérable et ses acolytes n'ont plus aucun intérêt pour moi si celle qui les faisait agir n'est plus. Partons vite, j'ai hâte de « cabler » à Londres!...

— Tu veux te venger de ton ami Paulin? dit alors le détective à la pierreuse.

— Je ne suis venue avec vous que pour cela!.

— Eh! bien, attends-nous ici pendant une heure, et tu seras satisfaite.

— Vous partez?..

— Nous allons revenir. Et si le *Sarinoz* rentre avant nous, retiens-le là.

— Oh! cela ne sera pas difficile, repartit la guêsse avec un sourire dont le sous-entendu fut fort bien compris de l'inspecteur.



Quelques heures plus tard, lord Faraday, revenu à la baraque des Liévins, avec Signoret, recevait la réponse de la dépêche qu'il câblée à Londres en sortant de la « Cour Dubief ».

Avec une émotion visible, car il ne cherchait plus à rien dissimuler, il lut et relut cette réponse, puis la tendit à l'inspecteur qui lut à son tour.

De Londres, 6 h. 43, s.

Oui. Lady Faraday morte. Clôture de charité. Obsèques faites à Richmond. Revenez.

CHARLY.

— Lady Faraday? fit l'inspecteur surpris.
— Oui! celle dont il s'agit était ma femme!...

Puis, le pseudo forain ajouta:

Vous êtes de la police française; par devoir professionnel tout au moins, vous êtes tenu de garder le secret sur cette affaire essentiellement privée; je puis donc vous la faire connaître en deux mots:

— Vous pouvez parler sans crainte, si vous le désirez, je ne rapporterai même pas à la préfecture ce que vous me direz, mais après m'être donné tant de mal pour vous retrouver, j'avoue qu'il me serait bien agréable de connaître au moins le mot de cette affaire, puisque cela sera sans doute mon seul profit...

(La fin prochainement.)



Clôture de N. A. Bello

NETTOYAGES

Si les vases qu'emploient les photographes n'étaient pas poreux, leur nettoyage ne serait pas compliqué; malheureusement, la porcelaine et la faïence sont des matières poreuses en dépit de l'émail. Le verre lui-même est moins facile à nettoyer qu'on ne le pense généralement; souvent, il se forme à sa surface une pellicule grasseuse ou résineuse qui résiste même au savon et à l'eau chaude. S'il s'agit de nettoyer des glaces destinées à recevoir une émulsion sensible, ou à être collodionnées, il n'est pas prudent de se contenter d'eau et de savon; il faut faire tremper les glaces dans un mélange de bichromate de potasse et d'acide sulfurique. Cette solution possède un pouvoir oxydant très considérable et détruit rapidement les matières organiques; elle peut servir longtemps :

Bichromate de potasse.	50 gr.
Acide sulfurique de commerce.	50 cc.
Eau.	1000 cc.

Faire dissoudre le bichromate dans l'eau, et alors seulement ajouter lentement l'acide sulfurique en agitant continuellement. Il est bon de faire ce mélange dans un vase assez solide pour résister à la température élevée de la solution. Il faut avoir soin de ne jamais ajouter l'eau à l'acide sulfurique et de n'en laisser tomber ni sur les doigts, ni sur les vêtements. L'hyposulfite de soude est l'ennemi le plus dangereux pour le photographe quand il se rencontre ailleurs que dans le bain de fixage : aussi doit-on se faire une règle absolue de n'employer à aucun autre usage une cuvette ayant contenu ce sel. Si, cependant, une circonstance imprévue oblige à employer pour un autre usage une cuvette ayant contenu de l'hyposulfite, il faudra la remplir d'une solution très chaude et très forte de carbonate de soude, laisser tremper longtemps, puis la laver soigneusement et la rincer à l'eau fraîche; après cela, on pourra s'en servir. Pour enlever les taches produites par le révélateur, le mieux est de se servir d'une solution diluée d'acide sulfurique. Une solution concentrée d'acide citrique fait disparaître sur les doigts les taches d'acide pyrogallique quand elles sont récentes. Les acides enlèvent les taches de fer sur le verre, la porcelaine, etc. Les vieilles taches de fer sur le papier ou les étoffes sont difficiles à enlever : il faut mouiller la tache et la frotter avec un cristal de bioxalate de potasse (sel d'oseille); les taches produites par les sels d'argent ne résistent guère à l'ammoniaque.

Pour les verres gradués, quelques lavages suffisent généralement, mais il est préférable d'avoir recours à l'eau chaude et au savon ou à la solution ci-dessus indiquée de bichromate de potasse et d'acide sulfurique. Si le verre ou la bouteille a contenu du nitrate d'argent, il faut d'abord rincer à l'ammoniaque, et si un flacon doit contenir du nitrate d'argent, il faut d'abord le laver très soigneusement et terminer par un bon rinçage à l'eau distillée.

Les vernis, en général, sauf les vernis à l'huile, s'enlèvent à l'alcool. Les vernis au collodion ne résistent pas à un mélange d'alcool et d'éther. Les cires se dissolvent par l'essence de térébenthine et on fait ensuite disparaître les traces de térébenthine avec de l'alcool. La benzine seule parvient à dissoudre la cire de paraffine.

Les impuretés de l'eau sont pour la plupart faciles à faire disparaître. La plus grande partie de la chaux contenue dans l'eau disparaît quand on la fait bouillir, il suffit après l'ébullition de laisser reposer et de décantier. Il faut toujours se servir d'eau ayant bouilli pour dissoudre l'oxalate de potasse, le carbonate de potasse et la soude caustique. En la faisant bouillir, on expulse l'air qui se trouve dans l'eau et c'est pour cela qu'il faut toujours employer de l'eau ayant bouilli pour composer le révélateur. Mais l'eau bouillie elle-même n'est pas assez pure pour dissoudre le nitrate d'argent, et il faut employer exclusivement de l'eau distillée pour cet usage.

Un mot pour finir : j'ai connu un garçon de laboratoire qui, sachant que l'alcali sert à nettoyer certaines choses et que l'acide sulfurique en nettoie d'autres, pensa que le mélange des deux produits ferait un agent capable de tout nettoyer. Inutile, n'est-ce pas, de dire que l'expérience fut désastreuse? (1)

(The Amateur Photographer)

C. E. TOWNSEND.



(1) Le mélange en question est très dangereux à faire car il y a projection de liquide caustique dans tous les sens, par suite de la vive décomposition qui se produit.

Les Biffins de la Butte-aux-Cailles

texte et illustrations

par A. COLLARD



ESCOUZ un coin pittoresque de Paris qui disparaît : la colonie de chiffonniers campée sur la Butte-aux-Cailles, qui domine la Bièvre, non loin du parc de Montsouris, a reçu commandement de transporter ses pénates ailleurs et ce commandement est exécutoire en plein hiver, *etiam manu militari*.

Charles Garnier aurait eu quelque peine à classer, dans son *Histoire de l'Habitation humaine*, les petites cahutes de ce campement, chefs-d'œuvre d'ingéniosité, bâties de mauvaises planches et n'ayant, pour toute toiture, que des feuilles de carton goudronné. Rien d'architectural, rien d'historique, rien de bien merveilleux dans le site ne signale le logis de ces miséreux à la bienveillance du défenseur du Paris pittoresque, et dans quelques jours, par la neige et sous la bise glaciale, les pauvres biffins, traînant après eux leur nombreuse famille, iront à l'aventure vers un gîte plus hospitalier.

D'où venaient-ils, quand ils installèrent leur campement sur les bords de la Bièvre ? Nul ne le sait exactement. Peut-être appartenaient-ils à cette grande famille de chiffonniers qui grouillait, il y a un demi-siècle, sur la montagne Sainte-Genève, dans la rue Traversière et dans le clos Bruneau; nomades qui, sous la poussée de l'hygiène, se retirèrent petit à petit vers les quartiers excentriques.

Le changement de logis paraît avoir apporté de sensibles modifications aux mœurs et aux coutumes de ces travailleurs de la nuit. Au point de vue de l'hygiène, le progrès est immense. Désormais le chiffonnier ne vivra plus dans des bouges immondes, suintant la misère et l'humidité; emmagasinant dans un taudis de quelques pieds, sa famille, toujours nombreuse; les chiens, fidèles compagnons de ses pérégrinations nocturnes; les débris de toutes sortes : les rogatons, les arlequins à demi putréfiés. Le biffin vivra au grand air; le sol ne lui appartiendra pas, mais il sera propriétaire de sa maison, de cette maison bizarre, dont il sera l'architecte, le constructeur et le décorateur. L'architecte : car il a mûri ses plans dans de longs rêves ambitieux; le constructeur : car il réalisera lui-même son projet; charpentier, pour dresser les quelques poteaux qui soutiendront le maigre édifice; maçon, pour assembler les carreaux de plâtre gris qui seront les murailles; couvreur, pour jeter sur

l'immeuble en miniature, le toit en carton bitumé que de lourds pavés protégeront contre la fureur du vent. Il s'improvisera décorateur : dans sa moisson nocturne, il mettra religieusement de côté tout ce qui, bois ou ferraille, pourra orner sa maison; et, quand le printemps sera venu, il demandera au bon Dieu l'ornementation du pauvre : des plantes enrouleront leurs gracieuses volutes autour des poteaux vermoulus et des fleurs souriront dans leur grâce éclatante au milieu des haillons.

Satisfait de son œuvre, le biffin vivra au logis; il ne connaîtra pas



le séjour sous les ponts, les bouges puant le vice où ses aïeux dormaient à dix centimes la nuit. L'eau-de-vie ne sera plus son seul aliment, car sur le fourneau portatif mijote un rata qui, à défaut de petits plats exquis, fournira à toute la famille un aliment sain et substantiel.

Madame n'a pas de salon, recevant fort peu; mais dans la chambrette improvisée, sur une couchette assez dure, le ménage du chiffonnier pourra prendre un repos bien mérité; les enfants s'entasseront un brin dans quelque coin où ils dormiront chaudement, loin des chiffons sales et humides et des débris de toutes sortes; le pauvre âne lui-même, tout pelé, minable, qui, le matin, tire, poussif, la petite charrette chargée du butin de la nuit, ne couche pas à la belle étoile: il a sa place au logis, place qu'obligeamment il partage avec le chien, son compagnon de labour. Aussi, les biffins peuvent-ils croître et multiplier: leurs enfants grandiront sains et vigoureux sous le soleil ardent qui les brunira, ou sous l'apéro morsure de l'hiver qui marbrera leurs frimousses roses. Ils n'auront pas cet air mièvre, rachitique, souffreteux du pauvre petit biffin qui s'étiolait, il y a un demi-siècle, dans les réduits malsains du Clos Brunenu.

Tel est le chiffonnier dans la vie de famille; qu'est-il dans la vie publique? D'abord, le biffin est électeur, il remplit religieusement, au moment des élections, ses devoirs de citoyen et, comme vous et moi, quand vient la lutte électorale, il essaie de se créer une opinion. Il lit attentivement une première profession de foi et se sent empoigné; l'affiche du second candidat ébranle un peu cette opinion première; un troisième placard qu'il médite, le rend plus perplexe encore; un quatrième le bouleverse, le dérouté, détruit toute sa compréhension et il s'enfuit ahuri. Revenu chez lui, il consulte ses archives politiques, car depuis l'établissement du suffrage universel, le biffin, plus favorisé que la généralité des Français, possède de nombreux éléments d'éducation civique. Il a, en effet, recueilli dans sa hotte toutes les professions de foi qui se sont étalées sur nos murs, sous le coq, l'aigle et le lys. Il les relit attentivement et finit par établir, en premier lieu, que l'élection est un contrat d'assistance mutuelle passé entre le candidat et les électeurs; en second lieu, il acquiert la certitude que ce contrat n'est jamais exécuté qu'au bénéfice de l'élu, l'électeur devenant, après l'élection, quantité fort négligeable. En tirant ses vieux papiers, il a pu trop souvent rapprocher le brillant des promesses du néant de la réalisation.

Il votera néanmoins, car il est fier de sa qualité d'électeur et, ennemi juré de toute candidature officielle, il choisira le candidat dont le programme ménagera le plus ses idées d'indépendance, car le chiffonnier a toujours été et sera toujours frondeur.

Au régiment, le biffin se plie très difficilement aux exigences de la discipline; la vie de garnison, dans sa monotonie, s'harmonise fort peu avec son humeur vagabonde: le toustic parisien rigole du caporal, persifle le sergent, et, finalement, couche plus souvent à la boîte que dans son lit. Il possède, en revanche, dans toute sa perfection, l'art de fricoter; qu'il soit ordonnance, garçon de cantine, cuisinier en pied ou en second, il le rendra, grâce à son naturel débrouillard, d'excellents services.

Mais, que la guerre éclate, le chiffonnier ne boudera pas au feu; il figurera au premier rang de volontaires envoyés en expédition lointaine. Au Tonkin, à Madagascar, des biffins sont héroïquement tombés pour la défense du drapeau. La colonie de la Butte-aux-Cailles est fière de ces modestes héros, et c'est probablement pour honorer ses enfants morts au champ de bataille, qu'elle a donné les noms du Tonkin et de Madagascar aux deux quartiers de chiffonniers qui se sont élevés autour de la colonie mère, plaisamment appelée *l'île des Singes*.

Pour compléter ces renseignements, et dut-on me taxer de complaisance, j'ajouterais que la morale, si souvent outragée par les chiffonniers d'autan, est aujourd'hui à peu près respectée. L'installation moderne du campement, remplaçant l'ancienne cohabitation, a sup-



primé une promiscuité fâcheuse qui ne produisait de bons effets qu'au point de vue de l'accroissement de la population. Le chiffonnier vit sagement, en famille, et, sans prétendre que la Butte-aux-Cailles est devenu le séjour de la vertu, je pourrais presque affirmer que le biffin chiffonne le moins possible la femme du voisin.

Malgré quelques discussions violentes, agrémentées parfois de formidables bourrades, les chiffonniers vivent en bonne harmonie, s'entraïdant dans les moments difficiles, faisant preuve, dans le malheur, d'un touchant esprit de solidarité.

Avant de pénétrer dans la colonie de la Butte-aux-Cailles et pour établir la différence qui sépare le chiffonnier moderne du type légendaire du biffin immortalisé par Gavarni, type qui s'était à peu près conservé jusqu'à la création de la poubelle, il est nécessaire de faire un retour vers le passé.

Le chiffonnier n'était pas alors ce qu'il est en somme aujourd'hui, un petit commerçant. A cette époque déjà lointaine, le pauvre biffin, tombé au dernier échelon de l'échelle sociale, était sans cesse molesté par la police qui le soumettait à des mesures d'une extrême rigueur. La population parisienne le chargeait volontiers de toutes sortes de méfaits et de rapines.

Les premières ordonnances lui interdisaient de travailler la nuit et, dès cinq heures du matin seulement, il pouvait commencer sa besogne. Il se soumit difficilement à ces injonctions qui finirent par être rapportées. En 1832, il lutta avec la dernière énergie contre les tombereaux qui recueillaient, dans chaque maison, les ordures ménagères. Il accusait ces véhicules d'être le principal élément de propagation du choléra et ne se gênait pas pour assommer sans pitié les boueux chargés de les conduire.

La police finit par se lasser et, tout en maintenant de son mieux les mesures d'hygiène, elle leur laissa une liberté relative. Dès lors, dans la nuit sombre, on put voir rôder ces fantômes mâles et femelles, rabougris, loqueteux, surchargés d'une immense hotte; une lanterne sourde leur permettait de découvrir les tas d'ordures qu'ils fouillaient fiévreusement de leur crochet. Chiffons, ferrailles, arlequins et rogatons s'entassaient dans leur dépotoir portatif; et, la moisson terminée, le biffin allait dans quelque cabaret borgne consommer par anticipation, en mauvaise eau-de-vie, le maigre produit de son travail nocturne. Quand le dernier centime était dépensé, le tenancier le jetait à la porte, sans plus de cérémonies; alors, seulement, il essayait de regagner son gîte, titubant, chancelant, atrocement saoul.

Il arrivait rarement à destination sans encombre et s'affalait au pied d'une borne où il s'endormait pour cuver son alcool.

Je ne sais quel crédit il faut accorder à la légende qui voudrait que les chiffonniers d'alors fussent, en majeure partie, composés de déclassés ayant appartenu au monde artistique ou littéraire, à la meilleure société. On y découvrirait, paraît-il, des orateurs d'un certain talent, mettant les dernières lueurs de leur intelligence, les dernières bribes de leur instruction au service de la défense des intérêts corporatifs; ce talent oratoire devait avoir quelque analogie avec le bagout, rééditant des lieux communs, que l'on rencontre fréquemment dans nos modernes syndicats ouvriers. Il y avait aussi des esprits chercheurs inventant des procédés nouveaux pour rendre plus lucrative l'industrie du chiffon. La muse décaïe du crochet fouillait un tas d'ordures en compagnie du génie des arts, loqueteux et déchu. Les annales chiffonnières ont négligé de nous léguer les noms de ces bohèmes disparus.

(La suite à un prochain numéro)



Programme du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements

qui se tiendra à Toulouse en 1899

SECTION DES SCIENCES

12° Photographie des parties invisibles du spectre. Résultats obtenus et propositions de méthodes nouvelles.

13° De l'action des différents rayons du spectre sur les plaques photographiques sensibles. Photographie orthochromatique. Plaques jouissant de sensibilité comparable à celle de l'œil.

14° Recherches relatives à l'optique photographique et aux obturateurs.

15° Recherches sur la préparation d'une surface photographique ayant la finesse de grain des préparations anciennes (collodion ou albumine) et les qualités d'emploi des préparations actuelles au gélatinobromure d'argent.

16° Étude des réactions chimiques et physiques concernant l'impression, le développement, le virage ou le fixage des épreuves négatives et positives. Influence de la température sur la sensibilité des plaques photographiques, leur conservation et le développement de l'image.

17° Études astronomiques et météorologiques par la photographie.

18° Recherches sur les méthodes microphotographiques ; applications notamment aux études histologiques et médicales.

17° Perfectionnements à apporter aux méthodes stéréoscopiques.



Les beautés pittoresques de l'Arizona

S'il est une contrée célèbre par certaines pittoresques beautés, fantaisies de la nature, c'est certes la région de l'Arizona dans le vaste territoire des Etats-Unis. Ce nom d'Arizona, c'est-à-dire « Zone aride » a été découpé en entier dans les contrées cédées par le Mexique en 1848 et 1850 à la Grande République Américaine, qui rêve, depuis ses derniers exploits surtout, de ranger sous sa loi le continent américain tout entier. La doctrine de Monroë « l'Amérique aux Américains » n'est-elle pas là du reste pour réchauffer l'ambition de l'ami de John Bull ! Mais ce n'est pas ce qui nous intéresse pour l'instant. Nous voulons faire entrevoir au lecteur un coin de ce beau pays, célèbre surtout et à juste titre par le fameux « grand cànón », gorge gigantesque, la plus grandiose qui soit au monde, au fond de laquelle coule le Colorado.

Le mot espagnol de cànón introduit par les Américains dans la nomenclature géographique ne doit servir que pour désigner des défilés ou cluses creusés peu à peu par les eaux d'une rivière et sans l'aide des pluies ou des autres agents météoriques. Les cànóns proprement dits ne se trouvant guère que dans les pays où la précipitation humide est très faible. Ce genre de coulées fluviales est la règle dans les montagnes rocheuses et les plateaux compris entre leurs chaînes bordières, tandis que dans d'autres contrées, notamment dans les mornes vagues calcaires du Jura; il est dû à des causes locales. Le cànón normal a été formé par des sources abondantes qu'alimentent de grandes neiges et dont l'eau, descendue de hauteurs considérables, entame profondément la roche pour se creuser un lit régulier. Le pays que parcourt la rivière n'étant que très faiblement érodé par les pluies, l'action de l'eau ne se produit que verticalement sur le lit qui la porte et l'érosion se fait à pic jusqu'à ce que le courant ait atteint sa vraie ligne de pente. Voilà ce que nous apprennent les géologues.

En ce qui touche le Grand cànón du Colorado, qui ne mesure pas moins de 350 kilomètres de longueur, c'est surtout la partie septentrionale, au sud du plateau de Kaibab, qui l'emporte par l'étrange grandeur du site. Le fond du lit est à plus de mille mètres de profondeur; par endroits même à 1500 et 1800 mètres: mais les parois jusqu'au sommet des arêtes du rebord ne sont pas restées verticales. Entaillées profondément, de manière à former d'énormes cirques latéraux, séparés par des promontoires, elles se dressent en piliers, en tours énormes ceinturées de roches stratifiées, toutes différentes par les dimensions, les pentes et les couleurs. Le cànón s'ouvre largement vers le ciel, la distance d'un bord à l'autre varie entre 8 et 20 kilomètres en moyenne; les érosions ont déblayé la masse énorme de rochers qui manque entre les escarpements opposés. Les dimensions prodigieuses du gouffre excavé, la disposition architecturale des assises « Babels entassés sur Babels », les arêtes vives qui se découpent sur le ciel bleu, la couleur éclatante des roches dépourvues de toute végétation, la bizarrerie des sculptures colossales qui ornent les puissantes façades de pierre, grès, marbre, granit ou laves, rien ne surpasse au monde cette beauté naturelle. Ajoutez à cela le charme des couleurs et vous aurez une idée de cette étrange fantaisie de la nature, absolument sans rivale.

La descente de ce fleuve a été tentée à plusieurs reprises avec plus ou moins de succès; elle offre, on le comprend sans peine, un spectacle terrifiant: aussi l'entreprise a-t-elle été

rarement faite. Le fleuve ne présente pas de chute à proprement parler, mais de nombreux rapides, dangereux à franchir. Dans son parcours de près d'un millier de kilomètres, il reçoit des rivières latérales courant comme lui à de grandes profondeurs, dans la masse du plateau, déchiqueté à leur confluent et présentant d'étranges blocs détachés aux colossales dimensions plus ou moins régulières. Tel est le Rio Virgeos qui coule à une profondeur moyenne de 700 mètres. Pris plus haut, il offre des paysages variés des plus pittoresques, avec des roches gigantesques détachées, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les photographies ci-contre, obligeamment mises à notre disposition par la Société de Géographie de Paris.

Enfin le Colorado, qui suit pendant la majeure partie une direction de l'est à l'ouest, se met à couler vers le sud dans la direction du golfe de Californie; et ce n'est que dans la partie basse de son cours qu'il devient navigable pour les bateaux à vapeur. Il arrose alors de verdoyantes vallées dont l'aspect riant contraste avec le côté sauvage et grandiose du Grand Canon.

Telle est, au résumé, une des plus bizarres étrangetés naturelles de notre globe.

EUGÈNE GALLOIS.



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Séance du 10 janvier 1899

La séance est ouverte à 8 h. et demie par M. J. Dubouloz, président, assisté de MM. Mantois, Vice-Président; Charles Mendel, Secrétaire; Degen, Secrétaire-adjoint; Mercier, Trésorier; Mattioli, Archiviste.

Au bureau : MM. Molteni et Fleury-Hermagis, Présidents d'honneur.

Présents : MM. Balbreck, Deloye, Cadot, Joux, Jarret, Houdart, Gastine, Demaria frères, Lacour, Guillemot, Leroy, Billan, Delbosque, Bœrsflug, d'Espagne, Otto Lund, Grieshaber, Duplouich, Echassoux, Roux, Henry, Warcollier, Dumont, Korsten, Lézy, Français, Turillon, Mackenstein, Jouglé, Gaumont, Bondon, Posso, Bonnard, Pérot, Ogonowski, Cuisinier, Roussel, Caillon, Merville, Marillier, Desbains, Trambouze, Dalmais, Alibert, Joly.

Excusé : M. Nadar.

Le Secrétaire donne lecture du Procès-Verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Dubouloz, président, communique :

Une lettre de MM. Haufeurt frères, qui, ne s'occupant plus de fournitures photographiques, donnent leur démission.

Une lettre de M. F. Giroud, annonçant la fusion de sa maison avec une autre faisant également partie du Syndicat, et donnant, pour cette raison, sa démission. La Chambre attendra communication de la nouvelle raison sociale pour inscrire cette maison aux lieux et places des deux membres inscrits séparément jusqu'à ce jour.

Une lettre de M. Bricbaut, donnant sa démission qui est acceptée.

Une lettre qu'il a adressée à M. le Ministre du Commerce pour lui demander l'autorisation de verser à l'Office national du Commerce extérieur une subvention annuelle de cent francs, au nom du Syndicat qui se préoccupe avant tout des œuvres d'intérêt général, et désire apporter son concours modeste à une entreprise appelée à rendre de grands services à l'industrie et au commerce nationaux. Le Président rappelle volontiers que l'homme qui est à la tête de l'Office national, M. Collin-Delavaud, est un ami de notre association et que c'est là une nouvelle raison pour nous, qui l'apprécions, de concourir au succès de ses efforts.

Une lettre de M. le Ministre du Commerce, félicitant le Syndicat de sa décision en faveur de l'Office national et autorisant le versement de la subvention.

La Chambre approuve, à l'unanimité, les actes de son Président, et vote des remerciements à M. Collin-Delavaud.

Une lettre de M. Gastine, relative au projet de création d'une carte d'identité pour les abonnés du journal *La Photographie française*, avec avantages spéciaux.

La discussion de cette proposition aura lieu dans la séance de février, à l'ordre du jour de laquelle elle sera inscrite.



PLATEAU DE KAIBAB (ARIZONA)
(PA-GUMP CANYON)



LES CINQ DOMES (RIO-VIRGEN)



LE ROCHER DE L'AIGLE (RIO-VIRGEN)



CLICHÉS HILLERS
RIVIÈRE DU COLORADO (ARIZONA)
LE GRAND CANYON VU DE L'OUEST

Une lettre de M. Mercier, trésorier, informant que le Crédit Lyonnais a converti nos anciennes obligations de 1886 en douze obligations 1898, dont les numéros seront publiés par les soins de M. Gastine dans l'organe du Syndicat et seront déposés aux archives.

Le Président fait procéder au vote sur l'admission de M. Gastine comme membre actif du Syndicat.

M. Gastine étant admis à l'unanimité, le Président l'en félicite et croit être l'interprète de tous en voyant, dans cette manifestation sympathique, la preuve de la reconnaissance de la Chambre pour les services rendus à notre cause. Des applaudissements sympathiques confirment ces paroles.

Sont présentés pour faire partie du Syndicat :

M. Duvau, fabricant de plaques photographiques, à Asnières. Parrains : MM. Dubouloz et Guilleminot.

M. Saint-Clair, fabricant de plaques et papiers, à Bordeaux. Parrains : MM. Dubouloz et Guilleminot.

M. Barby, négociant en appareils et fournitures photographiques, 20, rue Monge, à Paris. Parrains : MM. Demaria et Dubouloz.

Ces trois candidats comme membres actifs, seront soumis au vote d'admission dans la prochaine séance.

M. Eugène Cauche, négociant au Creusot, comme membre correspondant, admis.

Le Président informe ses collègues que la réunion des fabricants de plaques, français et étrangers, a eu lieu le mois dernier, à Paris au siège social, qu'il a trouvé chez tous les meilleures dispositions en faveur d'une entente générale, et que la réunion s'est terminée par un vœu demandant aux marchands de se grouper et de s'entendre entre eux pour formuler des demandes et des revendications. Les fabricants ont ensuite décidé de se réunir de nouveau au mois de mars prochain.

Le Président fait remarquer qu'il y a là un indice certain de l'intérêt qu'a pris, aux yeux des fabricants de plaques, la question soulevée par le Syndicat. Il dit qu'il croit être dans le vrai en affirmant qu'un Syndicat n'a de raisons de subsister que s'il sert les intérêts des membres qu'il groupe et que notre groupement deviendrait une association stérile, de simple parade, s'il ne pouvait faire avancer et résoudre en fin de compte, la grosse question qui préoccupe tous les esprits depuis de longues années.

Pour lui-même, il considère comme l'honneur de sa carrière syndicale le succès qui couronnera les efforts tentés dans ce sens; mais que, par contre, il n'hésitera pas à se démettre de ses fonctions, le jour où la question, par le fait de l'indifférence du plus grand nombre ou du manque d'entente, devrait être mise définitivement à l'écart. La situation actuelle est grave, elle deviendra sous peu, intolérable pour ceux qui n'auront pas voulu prévoir et surtout appliquer les remèdes à y apporter. Le bureau qui va être élu pour 1899, devra être un bureau d'action et de combat, où toutes les volontés devront tendre vers ce but : accord réglementé entre fabricants de plaques et marchands.

Concours de photographie : La Commission d'admission pour les épreuves reçues, se réunira chez M. Gastine, lundi 16 courant, à deux heures, pour le classement définitif et la désignation des envois à transmettre au Jury des récompenses. Le concours peut être considéré comme un réel succès, tant au point de vue du nombre des envois qu'à celui de leur valeur.

Le Président propose à ses collègues de procéder au choix des membres du Jury des récompenses avec l'esprit le plus large; il pense que ce Jury devra comprendre des membres des sociétés importantes, et, dans le Syndicat, les représentants de toutes les spécialités.

Il propose comme membres du Syndicat :

MM. Molteni, Fleury-Hermagis, Lumière, Mantois, Gaumont et Reeb.

Comme membres étrangers au syndicat :

MM. Pector, pour la Société française de photographie; Bucquet, pour le Photo-Club; Londe, pour la Société des Amateurs; Boutique, de la Société Photographique du nord de la France; Pierre Masson, de la Presse Illustrée; Carrier-Belleuse, pour l'Association des Artistes.

La Chambre Syndicale approuve unanimement ces propositions. Le Président sollicitera l'acceptation des jurés, M. Roux restant chargé obligamment de solliciter celle de M. Carrier-Belleuse.

M. Dubouloz fait remarquer qu'il décline l'honneur de faire partie du Jury, tenant, comme président, à rester en dehors de toutes les manifestations qui ne se rattachent pas directement à sa mission de défenseur des intérêts industriels ou commerciaux de ses collègues.

Le Président dit qu'il n'a plus à faire qu'une seule visite d'installations, celle de M. Lumière, de Lyon, où il se rendra, dans les quinze jours, en compagnie de M. Lourties, membre de la Commission supérieure des Douanes.

Il pourra, aussitôt après, préparer son rapport à cette Commission, s'engageant à le remettre, au plus tard, le 15 février, et il espère, selon les prévisions de M. le sénateur Lourties, arriver rapidement à une heureuse solution de cette intéressante tentative.

Le Président donne ensuite la parole à M. Mercier, trésorier, qui rend compte des opérations de la caisse pendant l'exercice 1897. Son rapport, approuvé par MM. Deibosque et Jarret, délégués, présente la situation suivante :

Excédent et recettes sur les dépenses de l'année. . .	2293 fr. 02
Montant du fond de Réserve	539 35
Total de l'actif, compris les Obligations qui sont la propriété du Syndicat	5267 »

Le Trésorier fait remarquer que les recettes continuant à s'accroître, sans augmentation sensible de dépenses, notre Syndicat se trouvera, en 1900, dans une situation assez florissante pour lui permettre de faire grandement les choses.

La Chambre, après quelques mots du Président, témoigne, par des applaudissements unanimes, sa reconnaissance à son créancier pour la parfaite administration de ses finances.

Avant de quitter le fauteuil pour le céder au doyen d'âge, pour l'élection du Président, M. Dubouloz prononce les paroles suivantes :

Mes chers Collègues.

Avant de quitter ce fauteuil, je tiens à vous remercier tous du concours de vos bonnes volontés pendant l'année 1898.

J'ai remarqué avec plaisir que vous étiez plus assidus à nos séances mensuelles, que vous apportiez sans compter vos dévouements dans les Commissions hors séance, et que, tous, vous étiez prêts à accepter des fonctions ou des devoirs absorbants quand je sollicitais votre zèle.

Dernièrement, ne m'a-t-il pas suffi de parler pour voir s'inscrire spontanément, comme professeurs de nos cours élémentaires, près de vingt de nos collègues.

J'ai cru démêler aussi, dans vos communes relations, un revirement d'opinion en ce qui me concerne. Il y a quelques années, j'avais cette notion exacte que nombre d'entre vous me croyaient ambitieux pour moi-même, avec cette pensée qu'une fois aux honneurs, j'abandonnerais la cause commune. L'an dernier, c'était cette impression nouvelle chez un petit nombre : Quelle ambition peut-il avoir? On cherchait sans trouver.

Et cette année, je suis à même de constater que tous, vous croyez en moi quand je vous affirme qu'arrivé à l'honneur, je n'ai plus d'ambition que pour mes amis, pour vous tous qui m'avez aidé à monter et méritiez autant que moi. Cette ambition est très vive, elle me possède bien complètement et c'est seulement pour la satisfaire que je me représente à vos suffrages.

J'ai à remercier tous mes collègues du bureau, nos deux Présidents d'honneur, qui ne me refusent jamais l'appui de leurs bons conseils; M. Balbreck, Vice-président, notre doyen, que son âge empêche de suivre effectivement nos travaux; M. Mantois, en qui j'ai un bras droit toujours prêt à me seconder, car M. Mantois ne ménage ni son temps, ni son zèle, quand il s'agit de vos intérêts, et je serais heureux de le retrouver à côté de moi après les élections; M. Charles Mendel, notre secrétaire, si actif, si distingué et si conciliant, notre trésorier que vous venez d'applaudir si chaleureusement et si justement, notre archiviste, qui a compris l'importance de son service dans une association comme la nôtre, et s'acquitte de ses fonctions avec la plus scrupuleuse ponctualité, et nos deux délégués à la caisse, qui ont accomplis leur mandat avec une parfaite loyauté.

Je vois que vous êtes surpris de ne pas entendre le nom de M. Degen, notre secrétaire-adjoint, je l'ai conservé pour la bonne bouche. Cette année, ce collègue a travaillé pour vous dans des conditions telles que je suis surpris de l'énormité de sa tâche. Circulaires aux marchands de province, organisation des réunions, organisation du répertoire des marques de fabrique, du concours de photographie, enfin, mise au point d'un programme de centaines de pages pour nos cours, tel est le bilan de sa fonction. Il désire se démettre, et c'est justice de le laisser à ses affaires, mais il nous donne une dernière preuve de son dévouement en demandant à conserver le service du répertoire et celui des cours. A ce dévoué, ne disons qu'un mot : Merci ! (*Applaudissements répétés*)

Nous nous retirons du bureau avec la conviction d'avoir largement accompli notre devoir, vous demandant d'y appeler, pour 1899, des hommes d'énergie et d'initiative, pour que nous puissions faire aboutir les grosses questions qui nous préoccupent.

Je sollicite vos suffrages dans cet esprit et vous promets, comme par le passé, de consacrer toutes mes forces à la réalisation de votre programme.

M. Balbreck, doyen d'âge, prenant place au fauteuil, prononce les paroles suivantes :

Messieurs et chers confrères,

Avant de procéder à l'élection de notre président, permettez-moi de vous faire une proposition qui, j'en suis certain, sera accueillie par tous. Il est de toute justice que nous prouvions à M. Dubouloz notre reconnaissance pour les éminents services qu'il nous a rendus depuis quelques années. Je me propose donc, non pas de lui adresser des remerciements, car nous avons encore besoin de ses lumières, mais de lui témoigner unanimement notre grande satisfaction pour sa direction énergique et les nombreux sacrifices de temps et d'argent faits par lui en faveur de notre Association qu'il a su placer au premier rang des chambres syndicales (*Applaudissements chaleureux*).

Mon cher Dubouloz, recevez donc ce témoignage unanime de notre estime et de notre reconnaissance.

Le scrutin est ouvert pour l'élection du Président.

M. Dubouloz est élu à l'unanimité, moins trois bulletins blancs.

Avant de quitter le fauteuil, M. Balbreck remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en le nommant deux années de suite Vice-Président du Syndicat et décline cet honneur en raison de ses travaux en vue de l'Exposition de 1900.

Il prie M. Dubouloz de reprendre le fauteuil.

M. Dubouloz, élu président, s'exprime en ces termes :

« Mes chers Confrères,

« Permettez-moi de considérer comme l'unanimité, l'expression de vos suffrages. — Sur les trois bulletins blancs, l'un m'appartient et les deux autres indiquent, de la part de leurs auteurs, que, s'ils n'inscrivaient pas mon nom pour maintenir une question de principe, ils ne désiraient pas m'opposer un de mes collègues, et, pour vous donner la mesure de l'abstraction que je fais de ma personnalité, je souhaite vivement que dans le courant de l'année qui commence, ces deux collègues aient à me demander une preuve de dévouement en leur faveur, leur promettant d'avance qu'il leur est acquis.

« Nous ne possédons pas une caisse de retraite pour les Vétérans de notre corporation, et d'ailleurs, M. Balbeck est certainement plus riche que nombre d'entre nous qui restons à la peine, mais nous possédons, pour ceux qui ont acquis des droits à notre reconnaissance, une caisse où les fonds sont remplacés par l'honneur. Je vous propose donc de voter par acclamation, à M. Balbeck, le titre de Président d'honneur. »

Cette proposition est accueillie avec enthousiasme et M. Balbeck est nommé Président d'honneur. Il en exprime avec émotion ses sincères remerciements.

Election du premier Vice-Président.

M. Mantois, élu à l'unanimité est félicité par le Président d'un succès aussi mérité et promet à ses collègues de ne pas leur ménager de nouvelles preuves de dévouement.

Les sections se divisant, procèdent à l'élection de leur bureau respectif.

Sont élus :

1^{re} Section. — Fabricants : MM. Jules Demaria, Président ; Grieshaber, secrétaire.

2^e Section. — Négociants : MM. Charles Mendel, Président ; Gastine, secrétaire.

Le Président les félicite aux applaudissements de ses collègues.

Sont élus :

Secrétaire général : M. Gaumont ; Secrétaire, M. Jarret ; Trésorier, M. Mercier, à l'unanimité avec félicitation de tous.

Archiviste, M. Mattioli ; Délégués à la caisse, MM. Delbosque et Cadot.

Organisation de la Commission d'admission et de classement dans les sections :

Fabricants : MM. Dumont, Turillon, Korsten, Cadot, Guillemot.

Négociants : MM. Desbains, Alibert, Dalmais, Trambouze et Joly.

Le Président convoque les membres de la Commission des récompenses aux employés et ouvriers pour le mardi 17 courant, à deux heures précises, au Siège Social. — Il fera immédiatement au Ministre les démarches nécessaires pour les ouvriers de trente ans. — La Chambre autorise cette Commission à organiser pour le samedi 11 février, à 8 heures et demie du soir, aux Sociétés Savantes, la soirée de Distribution des Récompenses, suivie de projections animées, offertes par M. Gaumont, et d'un concert. — Elle fixe le banquet annuel au samedi 18 février. — Ce banquet, auquel seront invités plusieurs notabilités, aura lieu au Restaurant de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Le Président : DEBOULOZ.

Le Secrétaire : CHARLES MENDEL.



Correspondance

Paris, le 28 novembre 1898.

Monsieur le Président,

Notre Syndicat, informé par M. Neurdieu, agissant comme Président de la Chambre syndicale de la Photographie, de l'intention de cette association de protester contre la mise en adjudication du droit de prendre des photographies dans l'enceinte de l'Exposition de 1900, n'a pas cru devoir s'associer avant plus ample information à cette démarche.

Au mois de juin dernier, prenant l'initiative, mes collègues m'avaient chargé, avec M. Turillon, de remettre à M. le Commissaire Général, une requête respectueuse lui demandant de réserver les droits de la Presse et les prérogatives des amateurs en démocratisant les tarifs des autorisations à délivrer à ces derniers, et M. le Secrétaire Général avait bien voulu m'affirmer que notre requête était prise en sérieuse considération.

Ces déclarations formelles me semblaient impossibles à concilier avec les bruits qui circulent actuellement.

Je suis heureux de pouvoir vous transmettre aujourd'hui, de nouvelles déclarations très sûres :

1^o S'il a été effectivement fait par une maison étrangère des offres très élevées pour la concession d'un monopole, ces offres n'ont pas été acceptées, l'idée d'une adjudication ne pouvant être basée que sur les principes de soumissionnaires français!

2^o M. le Commissaire Général a l'intention de ne créer *aucun monopole*. Réservant les droits de la presse et tenant compte des désirs des amateurs, tout le monde aura la possibilité de prendre des

vues photographiques dans l'Exposition, suivant un règlement et des conditions d'entrée (autorisations ou tickets spéciaux) qui seront décidées ultérieurement, en s'inspirant des idées les plus larges et les plus favorables à notre industrie.

J'espère, Monsieur le Président, que ces déclarations dont je peux garantir le caractère officiel bien qu'exprimées dans une forme officieuse, vous seront agréables et calmeront l'émotion produite par des bruits qui n'étaient pas fondés.

Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président : DEBOULOZ.



Conversion par le Crédit Lyonnais des anciennes obligations de 1886 en douze obligations de 1898.

Les douze nouveaux titres du Syndicat (VILLE DE PARIS 1898) portent les Nos 370.238 à 370.249 inclus.

Les personnes qui posséderaient des numéros 1. de la dixième année du journal La Photographie française (numéro daté du 25 janvier 1898) et qui consentiraient à s'en défaire sont priées de les adresser à la direction (9 bis, Boulevard Montparnasse Paris) qui les rachètera.

18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA

LE HAMMAM

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE
SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHÉRAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, BRD HAUSSMANN

On demande un jeune homme de 16 à 18 ans, ayant fait ses études classiques (bachelier), ou tout au moins une partie de ses études (rétorique) et désirant étudier la photographie pour trouver une carrière avantageuse dans cette spécialité. Après un court stage d'apprentissage théorique et pratique (6 heures de travail par jour seulement) il sera appointé et doté d'une position d'avenir. *Écrire au Journal.*

On demande également, d'autre part, un jeune homme dans les mêmes conditions (et d'une parfaite éducation) pour remplir les fonctions de secrétaire d'un directeur de journal. Après quelques mois d'essai il sera appointé. (Situation d'avenir dans le journalisme ou dans les lettres, suivant les aptitudes.) *Écrire au Journal.*

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger le Numéro
et la Marque **E. Français**

sur tous les **OBJECTIFS Anastigmats** Rectilinéaires, grands angles, etc.

fabriqués par

E. FRANÇAIS, OPTICIEN

PARIS — 84, QUAI JEMMAPES — PARIS

S'adresser
pour ce qui concerne

la Direction

et la

Publicité

à

M. L. GASTINE

9bis, boul. Montparnasse

PARIS